

Thomas Kennedy, *European Labor Relations, Text and Cases*,
Lexington Books, DC Health and Company, Lexington,
Massachusetts, Toronto, 1980, 427 p.

Julio César Neffa

Volume 14, numéro 1, 1983

La politique étrangère du Canada dans les années quatre-vingt

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701487ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701487ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Neffa, J. C. (1983). Compte rendu de [Thomas Kennedy, *European Labor Relations, Text and Cases*, Lexington Books, DC Health and Company, Lexington, Massachusetts, Toronto, 1980, 427 p.] *Études internationales*, 14(1), 188–190. <https://doi.org/10.7202/701487ar>

Cette première édition en appellera évidemment d'autres, car dans ce domaine il importe de ne pas laisser le temps s'écouler trop vite sous peine de ne pouvoir suivre et comprendre les différentes politiques sectorielles de la Communauté (agricole, énergétique, monétaire, sociale, régionale, industrielle, etc.). Nous recommandons par conséquent vivement aux « Eurocrates » de mettre à jour régulièrement les connaissances qu'ils ont rassemblées dans cette monographie originale qui, sans être un véritable manuel, rendra certainement les plus grands services.

Daniel COLARD

Faculté de Droit de Besançon, France

Thomas KENNEDY, *European Labor Relations, Text and Cases*, Lexington Books, DC Heath and Company, Lexington, Massachusetts, Toronto, 1980, 427 p.

Le livre de Thomas Kennedy contient de manière systématisée et ordonnée, une grande quantité d'informations sur les relations professionnelles en Grande-Bretagne, France, Italie, Pays-Bas, République Fédérale d'Allemagne, Suède, États-Unis. Le contenu ne correspond pas exactement au titre, parce qu'il comprend seulement les pays les plus industrialisés de l'Europe Occidentale plus les États-Unis. Un chapitre complémentaire sur les dimensions transnationales des relations professionnelles est d'une grande utilité, et le chapitre IX: « Some Major Issues in European Labor Relations » fait la synthèse de quelques uns des thèmes actuels dans ce domaine. Par son contenu et par la méthode utilisée pour l'exposition, ce livre va sûrement être utilisé comme manuel dans les Universités américaines et canadiennes puisqu'il permet d'entreprendre, par les informations fournies une étude comparative sur: Le mouvement syndical, les associations des employeurs, le cadre juridique, les négociations collectives, l'absentéisme, la participation des travailleurs à la gestion des entreprises et aux « fruits de l'expansion ». Les 15 études de cas sont très bien

construites complétant les données par rapport à chaque pays en question.

Il est néanmoins nécessaire de faire un certain nombre d'observations, critiques et suggestions aux futurs usagers de ce texte. Tout d'abord l'approche et l'orientation de l'auteur nous semblent très liées aux objectifs des employeurs, et cela s'explique par les expériences professionnelles préalables à sa carrière universitaire. Les représentants des travailleurs et les responsables des syndicats ouvriers ne seront pas tout à fait d'accord avec une série d'affirmations et des explications données au sujet des problèmes traités. Par conséquent, il s'agit d'une présentation des relations professionnelles existantes au sein des grandes entreprises de type capitalistes où prédominent les relations salariales. L'analyse des conflits nous paraît un peu trop simplifiée, aussi bien dans l'énumération des causes (les conditions de travail au sens large ont été pratiquement oubliées), que des origines. Les idéologies syndicales ont été réduites à quelques unes de ses caractéristiques sans donner l'idée des nuances existantes et de l'évolution historique.

L'absence d'une perspective historique dans l'analyse des « systèmes des relations professionnelles » peut donner l'impression qu'il s'agit d'un jeu mécanique entre les acteurs des relations professionnelles dans un cadre juridique et économique figé et stable. L'évolution qui a pourtant existé et la dernière décennie en a offert de multiples preuves. La crise économique internationale, avec ses repercussions au niveau des entreprises, a sensiblement modifié la dimension et l'importance des problèmes des relations professionnelles, mais cet aspect ne trouve pas toute sa place dans l'analyse qui a guidé la rédaction du livre. Mais il est maintenant admis que la chute du taux de croissance de la production nationale, de la productivité du travail et du capital, du taux de profit, de même que l'intensification du travail d'exécution et de la fatigue ouvrière ont bouleversé les règles de jeu traditionnelles.

Parmi les causes des conflits sociaux au niveau de l'entreprise nous avons déjà mentionné le silence à propos des conditions de

travail. Mais l'expérience a montré que pour la plus grande partie des pays étudiés il y a eu une prise de conscience sur quelques aspects de ce problème: organisation et division du travail (notamment la crise du taylorisme-fordisme), l'hygiène et la sécurité au travail, l'ergonomie, les maladies professionnelles, les systèmes de rémunérations, les qualifications (formation professionnelle, « professionnalité »), les nouveaux droits des travailleurs, etc.. L'absentéisme ne peut pas être expliqué, comme le professeur T. Kennedy l'affirme, par la seule variable des rémunérations (faibles réductions pour pénaliser les absents). La crise du travail manuel dans les sociétés industrielles déborde largement l'aspect des rémunérations.

Une autre absence constatée dans ce texte concerne les répercussions du changement scientifique et technique, très souvent à l'origine des licenciements, des changements des qualifications (« déqualification » pour le grand nombre et « sur-qualification » pour un groupe réduit de travailleurs), des modifications du contenu et de la nature du travail à réaliser, des restructurations des entreprises et du recours au travail précaire (interim, sous-traitance, travail à domicile, etc.). Les changements des catégories socio-professionnelles, et du niveau des qualifications ont des reflets sur le taux de syndicalisation, donc sur la représentativité et le pouvoir des organisations ouvrières.

Les grands tournants de l'histoire sociale de la fin des années 60-70 notamment en France et en Italie, mais aussi dans les autres pays, ne sont pas suffisamment mentionnés malgré leur impact sur les droits syndicaux et les stratégies du mouvement ouvrier. Les idéologies syndicales ont aussi souffert d'une inflexion – vers sa modération – comme conséquence d'une part de la crise économique (la plus longue et la plus profonde du siècle), et d'autre part des politiques économiques adoptées par les gouvernements pour y faire face. Les idéologies patronales se sont aussi modifiées: on préfère maintenant introduire une « segmentation dans le marché du travail » et élargir le nombre des travailleurs ayant un statut précaire du point de vue de sa stabilité,

en même temps que contourner la législation du travail sans la violer; la fonction « personnel » a été revalorisée au sein de la Direction des entreprises; on utilise de plus en plus des techniques et des méthodes de gestion « modernes » pour essayer d'intégrer les travailleurs dans la logique de production existante.

On constate, d'autre part, un rôle de plus en plus important de l'État en tant qu'acteur ou arbitre des relations professionnelles. Cette modification n'est pas à sens unique: selon les pays et les périodes historiques l'action de l'État peut renforcer le pouvoir de négociation des syndicats ou le contraire. À partir de la crise, l'État a assumé un rôle plus important qu'auparavant dans la reproduction de la force de travail, et les organisations patronales lui revendiquent l'allègement des charges sociales et des impôts. L'État est amené à céder afin d'éviter la détérioration des taux de profits et la fermeture des usines. Mais cette action de l'État englobant l'ensemble des entreprises n'a pas été suffisamment mise en évidence par l'auteur, peut être parce que son centre d'intérêt est plutôt situé au niveau des unités économiques prises individuellement.

Le chapitre 8 consacré à l'analyse des dimensions transnationales des relations professionnelles n'a pas donné à l'Organisation Internationale du Travail le rôle qui lui revient à travers non seulement ses Études mais aussi les Conventions et les Recommandations Internationales du Travail. L'OCDE a été privilégiée par rapport à d'autres organisations internationales, car elle permet peut être d'avantage la rédaction d'études et la tenue de réunions de type comparatif à propos des pays concernés par le livre. À notre avis, la structure et l'action du BIT aurait mérité un chapitre entier, compte tenu de l'influence qu'il a joué dans la structuration des relations professionnelles et dans le transfert et la confrontation des expériences nationales. Cette négligence vis-à-vis de l'OIT se retrouve dans la bibliographie utilisée par l'auteur. Les articles de la Revue Internationale du Travail sur les thèmes et sur les pays étudiés sont nombreux et d'une qualité telle que les étudiants auxquels ce livre s'adresse auront pu profiter des analyses plus proches des intérêts des travailleurs, d'une

conception globale et comparative, et d'une perspective historique. La série de Publications du BIT sur les « Relations Professionnelles » a été tout simplement ignorée malgré son importance.

Il est bien évident qu'un livre de cette nature ne peut pas être exhaustif. L'effort réalisé par le professeur T. Kennedy mérite tout notre respect, mais les attentes des étudiants et des spécialistes des relations professionnelles nous ont inspiré ces critiques et ces commentaires dans l'esprit de situer le thème d'étude – redécouvert et révalorisé dès la moitié des années 1970-1980 à cause de la crise – dans une perspective plus large.

Julio César NEFFA

CNRS – (CREDAL), Paris

MOYEN ORIENT

UNITED NATIONS RESOLUTIONS ON PALESTINE AND THE ARAB-ISRAELI CONFLICT: 1980. Beyrouth, Institute for Palestine Studies, 1981, 94 p. KAHHALEH Subhi., *The Water Problem in Israel and its repercussions in the Arab-Israeli Conflict*, Beyrouth, Institute for Palestine Studies, Coll. « IPS Papers », No 9 (E), 1981, KUBURSI Atif., *The Economic Consequences of the Camp David Agreements*, Beyrouth, Institute for Palestine Studies, 1981, 190 p.

L'Institut d'Études Palestiniennes (Institute for Palestine Studies = I.P.S.) de Beyrouth, fondé en 1963 s'est fait connaître honorablement de la communauté scientifique par la qualité de ses publications. Marquées certes, d'un biais idéologique bien compréhensible en faveur de l'OLP au point d'en refléter parfois les méandres conjoncturels, mais bénéficiant du soutien des riches centres de recherche du Golfe, celles-ci émanent de spécialistes souvent bien connus des milieux universitaires arabes, européens ou nord-américains. L'IPS dispose ainsi des moyens de réaliser des étu-

des ou des montages documentaires intéressants sur un certain nombre d'aspects de la crise du Moyen-Orient, volontiers négligés par une information israélienne surabondante mais aussi surabondamment orientée.

Après la parution d'ouvrages tels que ceux d'E. SAID (*The Palestine question and the american context*, 1979), et de K. KHALIDI (*Soviet Middle East policy in the Make of Camp David*, 1980), la production de 1981 dont quelques échantillons sont analysés ci-après aura été, à n'en pas douter, un bon cru, y compris en ce qui concerne les publications de caractère systématique.

Tel est ajustement le cas du fascicule intitulé *United Nations Resolutions on Palestine and the Arab-Israeli Conflict*, 1980. Faisant suite à des travaux analogues parus en 1975 – pour la période 1947-1974 –, en 1977 – pour 1975 et 1976 –, puis à chacun des millésimes suivants pour la dernière année écoulée, cette publication dont il faut espérer que la série se poursuivra autant que nécessaire, prolonge la série ininterrompue des résolutions de l'ONU relatives au conflit israélo-arabe depuis ses origines. Comme les précédents, le présent volume reproduit à partir des sources officielles les résolutions de l'Assemblée générale (18), du Conseil de Sécurité (12) et des organes subsidiaires de l'Organisation: Conseil économique et social (7), Unesco (4), OMS (2) et OIT (1). Le détail des votes figure généralement à la suite de chaque résolution; celui des votes de l'Assemblée générale, pour quinze d'entre eux, fait l'objet en Annexe d'un tableau récapitulatif facilement exploitable. En Annexe aussi figure un projet de résolution du Conseil de Sécurité repoussé par un *veto*. Bien que quelques améliorations puissent encore être apportées (index, indications des auteurs des résolutions), cette collection de documents est déjà un précieux outil de travail.

Avec la série des « IPS Papers » dans laquelle *The Water Problem in Israel and its Repercussions in the Israeli-Arab Conflict* de Subhi Kahhaleh porte le n° 9, il ne s'agit plus de documentation primaire mais d'études ponctuelles de caractère généralement politique. Parmi une vingtaine de numéros déjà